



# Objectifs de l'Union Nationale des Ingénieurs Marocains (UNIM)

## I. Objectifs généraux

L'Union Nationale des Ingénieurs Marocains (UNIM) vise à réaliser les objectifs suivants :

- **Regrouper** les ingénieurs marocains, quel que soit leur domaine de compétence ou leur lieu de résidence — au Maroc ou à l'étranger — au sein d'une organisation représentative fondée sur la solidarité et la coopération.
- **Défendre** les intérêts matériels et moraux des ingénieurs, notamment en matière de conditions de travail, de rémunération, de statut professionnel, et de régimes de retraite et de protection sociale.
- **Promouvoir** le développement scientifique, technique, économique, culturel et social, en mettant à la disposition des ingénieurs les informations et les moyens nécessaires à l'actualisation de leurs connaissances et compétences.
- **Contribuer** à l'élévation du niveau culturel, professionnel, scientifique et civique des ingénieurs marocains, en renforçant la conscience sociale, la citoyenneté et la défense des droits humains.
- **Soutenir** les ingénieurs en difficulté ainsi que les veuves et enfants des membres décédés, en apportant une aide matérielle et sociale appropriée.
- **Encadrer** les ingénieurs débutants et assurer la liaison avec les étudiants des écoles et instituts d'ingénieurs afin de faciliter leur intégration professionnelle.

## II. Actions de l'Union au niveau national

L'UNIM œuvre, sur le plan national, à :

- **Contribuer activement** au développement scientifique, technique, économique et social du pays par tous les moyens susceptibles d'y participer.



- **Participer** à l'élaboration d'une politique nationale indépendante de développement industriel et technologique, fondée sur la recherche scientifique, l'innovation et la valorisation des savoirs.
- **Encourager** la création de clubs scientifiques dans les écoles et instituts d'ingénieurs, la publication de revues et l'organisation de conférences pour diffuser la culture scientifique et technologique.
- **Élever** le niveau de la profession d'ingénieur, organiser son exercice, renforcer la déontologie et la probité professionnelle.
- **Sensibiliser** à l'importance du rôle de l'ingénieur dans la société, à travers la diffusion de la culture scientifique, de la citoyenneté et des droits humains.
- **Encourager** l'échange de savoirs et l'accès à l'information scientifique et technologique à travers la création de centres de recherche et d'innovation.
- **Coopérer** avec les organisations nationales à vocation similaire — scientifiques, techniques ou professionnelles — pour atteindre des objectifs communs.

### III. Actions de l'Union au niveau international

Sur le plan international, l'Union s'attache à :

- **Établir et renforcer** les relations de coopération avec les organisations et instances d'ingénieurs arabes, africaines et internationales poursuivant des objectifs similaires.
- **Représenter** l'ingénierie marocaine dans les rencontres et forums internationaux, et y faire connaître la compétence et la contribution des ingénieurs marocains.
- **Contribuer** aux activités des fédérations et unions internationales d'ingénieurs, notamment l'Union des Ingénieurs Arabes, en faveur des causes de libération, de développement et de solidarité entre les peuples.
- **Œuvrer** à renforcer la coordination entre les organisations d'ingénieurs du Maghreb, dans la perspective d'une **unité maghrébine scientifique et professionnelle** au service du progrès collectif.